

Québec, 10 juillet 2018

Création du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF, adhésion de la Nouvelle-Calédonie et numérique dans les parlements au cœur de la 44^e Assemblée plénière de l'APF à Québec

La 44^e Assemblée plénière de l'APF s'est tenue à l'Hôtel Le Concorde de Québec les 9 et 10 juillet 2018. Cette rencontre, placée sous le thème « les bonnes pratiques des parlements à l'ère du numérique » a réuni près de 300 parlementaires de 58 sections de l'APF.

Suite à la réunion du Bureau le 6 juillet, du Réseau des femmes parlementaires le 7 juillet et des quatre commissions le 8 juillet, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture où ils ont pu entendre M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la Capitale-Nationale ainsi que Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

Les parlementaires ont approuvé la création du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF, qui a pour objectif de rassembler les jeunes parlementaires autour des valeurs de la Francophonie, de favoriser les échanges d'expertise et d'encourager la solidarité. Ils ont également approuvé l'adhésion du Congrès de la Nouvelle-Calédonie en tant que membre de l'APF, réintégré la section djiboutienne parmi les membres et approuvé deux nouveaux observateurs : l'Assemblée de la République du Kosovo et le Sénat et la Chambre des députés du Mexique.

Les parlementaires ont entendu le rapport d'activités du Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal (député, France) ainsi que les rapports du Trésorier, M. Alex Bodry (député, Luxembourg). Ils ont approuvé l'Avis de l'APF qui sera remis aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet d'Erevan en octobre prochain.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.

Le débat général a été ouvert par un panel d'experts et a permis aux parlementaires d'échanger des informations sur les bonnes pratiques à l'ère du numérique telles que les pétitions en ligne, l'utilisation accrue des médias sociaux, la diffusion des travaux parlementaires et la création de plateformes d'échange d'information.

Les parlementaires ont adopté 14 résolutions portant notamment sur la dénonciation des agressions sexuelles, la traite des êtres humains, les personnes vivant sans mélanine, la protection des données personnelles, l'utilisation des nouvelles technologies pour l'agriculture durable, la Francophonie économique, les systèmes de santé, la crise migratoire, les situations politiques au Burundi et en RDC, l'abolition de la peine de mort, la lutte contre le radicalisme religieux, le financement de TV5Monde et l'éthique et la déontologie dans les parlements. Ils ont ensuite adopté la déclaration de Québec sur le numérique.

Le récipiendaire du Prix Senghor-Césaire 2018, destiné à récompenser une personne ou une institution particulièrement investie pour la promotion de la Francophonie et pour la diversité linguistique et culturelle, est l'Institut français de Jérusalem - Antenne de Naplouse (IFJ Naplouse). L'équipe IFJ Naplouse a développé depuis 2016 un programme d'apprentissage de la langue française destiné à des adolescents issus de familles défavorisées de la ville de Naplouse. Le Prix sera officiellement remis au récipiendaire lors d'une prochaine cérémonie.

La 45^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et la 9^e édition du Parlement francophone des jeunes se dérouleront à Abidjan (Côte d'Ivoire) en juillet 2019.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.